

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°1 – Décembre 2025 —



Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Revue des Arts, Lettres et Langues
/ Sciences Humaines et Sociales

N°1 – Décembre 2025

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT

 Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOAL	https://sjifactor.com/passport.php?id=24999
	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

La parution de ce premier numéro de la revue *Perspectives Plurielles* marque une étape importante dans la création d'un espace scientifique ouvert, rigoureux et durable, dédié à la production et à la diffusion des savoirs en Arts, Lettres et Langues ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. La revue est née du constat partagé de la nécessité de cadres éditoriaux capables d'analyser, de manière critique et pluraliste, les dynamiques sociales, culturelles, politiques et territoriales contemporaines, notamment dans les sociétés du Sud.

Dans un contexte caractérisé par la complexité croissante des phénomènes sociaux et l'entrecroisement des disciplines, *Perspectives Plurielles* ambitionne de promouvoir une démarche scientifique fondée sur la pluralité des regards, la diversité méthodologique et le dialogue interdisciplinaire. Elle entend ainsi valoriser des travaux originaux qui interrogent les transformations du monde social, en accordant une attention particulière aux ancrages empiriques, aux cadres théoriques mobilisés et à la rigueur des démarches méthodologiques.

Ce numéro inaugural illustre pleinement cette orientation. Les contributions réunies abordent des thématiques variées, allant des enjeux de gestion territoriale et environnementale aux questions de pédagogie, de condition physique et de pouvoir, en passant par l'analyse critique d'œuvres littéraires et des pratiques sociales. Cette diversité témoigne à la fois de la richesse des champs couverts par les sciences humaines et sociales et de la pertinence des approches croisées pour comprendre les réalités contemporaines.

Le comité de rédaction exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs, évaluateurs et partenaires institutionnels dont l'engagement et le professionnalisme ont permis la concrétisation de ce projet éditorial. Nous espérons que *Perspectives Plurielles* s'affirmera, au fil des numéros, comme un lieu de référence pour la réflexion scientifique, un espace de confrontation d'idées et un vecteur de visibilité pour les recherches menées en Afrique et ailleurs.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

Dr Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi
Michael, Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA,
Université Alassane Ouattara

Dr Kanhoum Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO,
Université Jean Lorougnon Guédé de
Daloa, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique
BEIRA, Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Arts, Lettres et Langues

SORO Doforo Emmanuel

1. Experiencia personal en la narrativa: caso de *Don Quijote De La Mancha* de Miguel De Cervantes Y *El Zorro De Arriba Y El Zorro De Abajo* de José María Arguedas 2-12

Mouhamadou Moustapha SOW

2. Analyse comparée des techniques narratives dans *Isabella Von Ägypten* d'Achim Von Arnim et *Un Trou Dans Le Miroir* d'Ibrahima Sèye..... 13-31

Abdoulaye SÉRÉ et Cyriaque Yi Sur Pwen BADOMA

3. L'éthos discursif composite des chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet..... 32-46

MAHAMADOU Diouf et Saliou Mbaye

4. Auslautverhärtung im Wolof und im Deutschen: eine sprachübergreifende Analyse..... 47-67

Diome FAYE

5. Resilience and Survival in *The Saints of Swallow Hill* (2022) by Donna Everhart..... 68-78

SORO Dolourou

6. Sectarian Ideologies on Trial in Toni Morrison's *Paradise*..... 79-90

Sciences Humaines et Sociales

Coômlan Charles HOUNTON

7. Conception d'un SIG pour l'identification d'un site de gestion des déchets ménagers de la commune de Parakou..... 92-103

Adam Messie AHOUE, Siaka COULIBALY, Kouadio Raymond N'GUESSAN et Cheick Habib SANOGO

8. Renforcement musculaire et capacité physique de personnes âgées de 50 à 90 ans au centre de conditionnement physique Marcory-INJS 104-114

Ablakpa Jacob AGOBE et ZRIGA Kreпка Dorcas Junior

9. Territorialisation disciplinaire et production de l'espace étatique : les mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne comme dispositifs de pouvoir..... 115-128

Christian Michel LATH, Henri Joël Abazé BEDA, Esaïe Sanga COULIBALY

10. Conditions pédoclimatiques et rendements cotonniers dans la sous-préfecture de Tafiré (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)..... 129-144

LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougle

11. Lutte hégémonique autour des zones forestières dans la Préfecture de Kpendjal (Togo) entre les forces de défenses et les groupes armés terroristes 145-156

Domèbèimwin Vivien SOMDA

12. Les religions et le défi de réconciliation en Afrique : une réflexion à partir du Christianisme 157-177

N'GORAN Kouamé Fulgence

13. Résilience des acteurs touristiques face à l'érosion côtière : vers une gouvernance coordonnée du littoral dans le village d'Assouindé (Sud-est de la Côte d'Ivoire) 178-192

GUIHINI Mahamat Issaka, Moussa KABA et Mohamed Lamine NDAO

14. Analyse spatio-temporelle des dynamiques de restauration écologique dans la commune de Téssékéré, Nord Ferlo (2002-2024) à l'aide des outils de la télédétection 193-207

Affoua Marie Ange Espérance KOUMAN et al.

15. Vie religieuse et construction identitaire chez des étudiants issus de couples islamo-chrétiens à Daloa 208-219

Abdourahmane Mbade SENE et Pierre Mbar FAYE

16. Conflits fonciers et reconfiguration territoriale : l'agrobusiness comme facteur de rupture et de recomposition dans les communautés rurales sénégalaises (Cas de Ndiagianiao)..... 220-234

Alioune Badara GUEYE

17. Exode informationnel, refuge numérique et régulation attentionnelle sur les réseaux sociaux : dynamiques culturelles des usages numériques chez les adultes sénégalais 235-252

Moctar Paré et Paul Kabré

18. Intégration de la culture dans les stratégies de prévention des conflits et de l'extrémisme violent 253-269

Lucien ZAONGO

19. L'influence de la formation professionnelle continue et des moyens disponibles dans la mise en œuvre de la méthode APC dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso..... 270-282

Arsène KADJO et Yeboua Denis KOUADIO

20. Stigmatisation familiale et expérience scolaire des minorités de genre à Agboville (Côte d'Ivoire)..... 283-293

Yéo SIBIRI

21. Innovations technologiques et communicationnelles et changement des pratiques de sécurisation face au vol des motocyclettes à Bouaké 294-308

YEBOUE Affoue Bénédicte

22. La composition musicale et le statut d'artiste à partir de Theodor Adorno 309-321

KONÉ Alimata, TOURÉ Adama et BALLÉ Ségbé Guy Romaric

23. Production légumière et insécurité sanitaire dans la sous-préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) 322-335



Sciences Humaines et Sociales

LES RELIGIONS ET LE DÉFI DE RÉCONCILIATION EN AFRIQUE : UNE RÉFLEXION À PARTIR DU CHRISTIANISME

RELIGIONS AND THE CHALLENGE OF RECONCILIATION IN AFRICA: A REFLECTION FROM THE PERSPECTIVE OF CHRISTIANITY

Dr Domèbèimwin Vivien SOMDA

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest / Unité Universitaire à Abidjan (UCAO-UUA)

E-mail : somda.vivien@gmail.com

Résumé : Dans l'Afrique marquée par des crises, les relations interindividuelles et intercommunautaires sont souvent compromises. Cette situation rend la réconciliation nécessaire. En même temps, la religion qui met en relation Dieu et les humains et les humains entre eux, d'une part, et les religions qui sont des formes particularisées de cette mise en relation, d'autre part, sont également d'une vigueur inégale ; d'où le problème de la corrélation entre cette vigueur religieuse et le besoin lancinant de réconciliation. C'est pourquoi, cette étude à la frontière de la philosophie et de la théologie voudrait mettre en valeur le potentiel de la religion et des religions en matière de réconciliation en Afrique. Elle convoque la théologie dramatique et recourt à la méthode analytique. Cela lui a permis de partir de la doctrine chrétienne en analysant la vie et le destin de Jésus, pour montrer que la religion et les religions sont une chance pour le continent africain qui souffre de divisions multiformes. Concernant les résultats, il est apparu que, dans sa vie, sa mission et son destin, Jésus, le fondement du christianisme, a joué un drame de la réconciliation qui se poursuit et engage les chrétiens. De même, toute religion est en principe un facteur d'unité et de réconciliation. Enfin, pour l'efficacité de leur mission de réconciliation, les religions gagneraient à se servir d'une double médiation : la médiation théologique qui éclaire en amont et la médiation juridique qui permet de mettre en pratique ce qui est acceptable.

Mots-clés : Médiation, pardon, réconciliation, religion, théologie dramatique

Abstract : In crisis-ridden Africa, interpersonal and intercommunity relations are often compromised. This situation makes reconciliation necessary. At the same time, religion, which connects God and humans and humans among themselves, on the one hand, and religions, which are particularized forms of this connection, on the other, are also unmatched in their vigour; hence the problem of the correlation between this religious vigour and the nagging need for reconciliation. That is why this study, at the frontier of philosophy and theology, seeks to highlight the potential of religion and religions for reconciliation in Africa. It draws on dramatic theology and uses the analytical method. This has enabled it to start from Christian doctrine by analysing the life and destiny of its founder, to show that religion and religions are an opportunity for African continent, which suffers from multifaceted divisions. Regarding the results, it appears that, in his life, mission, and destiny, Jesus the foundation of Christianity played out a drama of reconciliation that goes on and engages Christians. Similarly, all religions are, in principle, factors of unity and reconciliation. Finally, to make their mission of reconciliation more effective, religions would benefit from using a twofold mediation: theological mediation, which provides upstream clarification, and legal mediation that enables the practical application of what is.

Keywords: Mediation, forgiveness, reconciliation, religion, dramatic theology

Introduction

L'Homme est dit religieux et donc relié à l'Être Suprême généralement perçu comme créateur. Cet Homme ne s'épanouit par ailleurs qu'en société. Mais les sociétés humaines sont marquées par des divergences, des tensions et des conflits. En Afrique, elles souffrent d'une histoire qui impacte douloureusement encore le présent. Tout cela laisse les individus et les communautés tourmentés, désespérés et divisés. Le fonctionnement des États en est marqué ; le développement socioéconomique et politique en souffre. Aussi, la réconciliation est-elle une urgente nécessité sur ce continent où, curieusement, la religion est d'une vigueur impressionnante. Elle représente un défi sérieux pour la religion en tant que phénomène global qui, porté par des croyances et des doctrines plus ou moins structurées, gère la relation de l'être humain avec Dieu et les forces surnaturelles à travers un ensemble de rites. Selon une étude de B. Howard (2020 : 1) portant sur 34 pays,

Plus de neuf Africains sur 10 (95%) se reconnaissent dans une religion. Une majorité se disent Chrétienne (56%), tandis qu'un sur trois (34%) se déclarent Musulman, ces proportions variant bien sûr beaucoup d'un pays à l'autre [...]. Seulement 4% se disent athées, agnostiques, ou sans religion.

Cela est confirmé au Burkina Faso par les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat conduite par l'INSD (2022 : 47) : « La religion musulmane (l'Islam) est la plus pratiquée au Burkina (63,8% de musulmans). Suivent dans l'ordre décroissant les religions catholique (20,1%), animiste (9,0%) et protestante (6,2%) », soit un total de 99,1% de croyants. Cette importance du religieux pousse à s'intéresser à la contribution des religions dans le sens de relever le défi de la réconciliation. Comme le font remarquer en effet Y. L. Goulei et B. H. Ouattara (2021 : 289), « la réconciliation apparaît en effet comme le défi par excellence du monde moderne », même en Afrique. Parmi les religions, le christianisme en général et le catholicisme en particulier retiennent l'attention, d'autant plus que celui-ci représente le courant majoritaire du christianisme sur le continent. Mieux, il s'est préoccupé de la réconciliation au point de lui consacrer un synode de toute l'Église catholique du 04 au 25 octobre 2009 à Rome sur le thème suivant : « L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix. « Vous êtes le sel de la terre ... Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5, 13.14) (Vatican – Le Saint-Siège, 2011 :1).

C'est pourquoi, la présente étude qui vise à mettre en exergue le potentiel de la religion en général et les religions en particulier en matière de réconciliation se charge de répondre à cette question : l'Afrique peut-elle compter sur les religions et surtout sur le christianisme pour parvenir à la réconciliation de ses fils et filles ? En quoi la vie, l'œuvre et le destin du fondateur immédiat ou lointain du christianisme peuvent-ils aider l'Afrique dans sa quête de réconciliation ? Qu'est-ce que l'engagement chrétien révèle-t-il de la contribution de la religion et des

religions particulières à la réconciliation en Afrique ? Mais avant tout propos, comment peut-on comprendre cet engagement ? Les réponses à ces questions reposent sur l'hypothèse selon laquelle le christianisme est une chance pour l'Afrique en quête de réconciliation. Pour la vérifier, l'étude débute par la présentation du cadre théorique et méthodologique. Elle fait apparaître ensuite la vie, la mission et le destin de Jésus comme un drame de la réconciliation. Elle s'achève sur les possibilités de réconciliation que recèlent le christianisme et les autres religions en Afrique.

1. Le cadre théorique et méthodologique

La théologie dramatique qui affronte rationnellement les tensions et les crises et les surmonte, se présente comme le cadre théorique pour la réflexion sur la contribution des religions à la réconciliation en Afrique. Elle privilégie des concepts qui servent de descripteurs.

1.1. Qu'est-ce que la théologie dramatique ?

La théologie dramatique est promue dans la seconde moitié du XX^e siècle dans les milieux germaniques pour travailler rationnellement le Donné Révélé en Jésus-Christ. Deux courants se réclament de cette théologie. Le plus ancien remonte à H. U. von Balthasar (1905-1988), théologien qui situe essentiellement le drame en Dieu lui-même. Selon lui, il se joue entre les personnes divines à l'intérieur de la Trinité qui désigne, selon la doctrine chrétienne, le mystère d'un Dieu en trois personnes égales et unies indéfectiblement dans l'amour. Le courant le plus récent est promu par un groupe de chercheurs d'Innsbruck, sous la houlette de R. Schwager (1935-2004), un théologien jésuite austro-suisse. Contrairement au courant balthasarien, le second courant qui intéresse particulièrement notre étude insiste sur le drame dans la perspective de la Trinité économique, c'est-à-dire la Trinité dans son rapport aux humains à sauver. Outre ce qui se passe éternellement à l'intérieur de la Trinité, le drame se joue dans l'histoire du salut. Sur le plan anthropologique, ce courant repose sur la théorie du désir mimétique de R. Girard qui soutient que l'être humain est un gros imitateur et que le sacrifice est l'indice d'un crime commis *in illo tempore* pour sauver une communauté menacée par l'autodestruction. Sa ritualisation prévient d'autres menaces de destruction.

Sur le plan épistémologique, cette théologie s'appuie sur Imre Lakatos (1922-1974) qui a réalisé une synthèse formidable entre la théorie de la falsifiabilité de Karl Popper (1902-1994) et la dynamique des théories de Thomas Samuel Kühn (1922-1996). Ainsi, les promoteurs de la théologie dramatique d'Innsbruck distinguent soigneusement les hypothèses centrales qui forment le noyau dur de leur approche théologique et celles secondaires qui constituent comme une ceinture de sécurité. Ce courant théologique privilégie deux hypothèses centrales :

La première hypothèse stipule qu'une paix profonde, authentique et durable qui n'est pas fondée sur le sacrifice d'un tiers est au-dessus des forces humaines. Si elle se réalise, c'est le signe que Dieu collabore avec les hommes. [...]. La seconde hypothèse pose que, quand on refuse la vraie réconciliation, c'est toujours un tiers qui en fait les frais (D. V. Somda 2020 : 111).

Dans la vérification de ces hypothèses, la théologie dramatique recourt à certains concepts qui permettent de comprendre la mentalité africaine relativement à la problématique en examen et servent de descripteurs pour notre réflexion : l'excuse, le pardon, et la réconciliation.

1.2. Quelques concepts ou descripteurs importants

Il y a des mots qui sont importants pour la problématique centrale de la théologie dramatique. Leur usage dans la vie ordinaire ou politique est révélateur d'une certaine mentalité et peut expliquer pourquoi, en dépit de tant d'efforts déployés, la paix n'est pas encore acquise en Afrique. C'est le cas de l'excuse. Ce mot vient de « excuser, excuser », un verbe français du XII^e siècle. Son origine latine se trouve dans *excusare* (*ex-causari*). Dans le verbe *causari* qui a signifié entre temps « reprocher », on retrouve *causa* qui veut dire « cause » ou « procès ». Le nom « excuse » est comme une translittération de *ex-causa*. Dès lors, « excuser » veut dire « mettre hors de cause », arrêter de faire des reproches à quelqu'un pour le tort qu'il a fait et qui l'accuse (*ad-causam*). Le tort fait plonge en effet son auteur dans une cause, l'expose à un procès, le rend digne de reproches. L'auteur de l'acte est accusable par la victime ou par un tiers ayant intérêt dans l'affaire.

En cas d'offense, l'on entend fréquemment : « je demande des excuses », « je présente mes excuses », « excuse-moi », « Excusez-moi ! », « je vous prie de m'excuser ». Quand je demande des excuses à celui que j'ai offensé, c'est comme si j'exigeais de lui des actes et des comportements qui me mettent hors de cause. Par contre, ordonner à quelqu'un de m'excuser, c'est lui imposer de faire comme si le tort subi n'avait jamais eu lieu, de m'accorder une amnistie sans condition. Quand l'auteur du mal présente ses excuses, il montre à la victime ce qui peut le mettre hors de cause et l'acquitte. Toutes ces expressions sont malheureuses, parce qu'elles sont sans égards pour ce que ressent *hic et nunc* la victime. Le coupable ne donne pas l'occasion à la victime de lui remettre son tort ; il exige cela et même le lui impose. Si l'on prend au sérieux ces expressions, on peut même se dire que le coupable se moque de la souffrance de la victime, il la nargue, il l'importune et même la harcèle afin qu'elle lui enlève le cas de conscience qu'il se fait encore pour le mal qu'il a fait.

L'expression la plus appropriée serait : « Je vous prie de m'excuser » ou bien « je te prie de m'excuser ». En effet, celui qui formule cette demande, c'est quelqu'un qui a conscience d'avoir fait du tort et qui s'adresse poliment (avec regret) à la victime pour obtenir de lui d'être mis hors de la cause dans laquelle l'a plongé son

acte malheureux. Le juge qui instruit la cause et conduit le procès, c'est la victime. C'est elle qui est censée décider du moment et des conditions pour mettre hors de cause, mettre fin à la cause, réhabiliter le coupable. La liberté laissée à la victime pour apprécier et remettre le tort, lui donne également le temps de digérer le tort. Il appartient à la victime d'agir avec magnanimité pour tirer le coupable hors de la cause.

Cette analyse étymologique serait sans intérêt si elle ne faisait pas signe à des réalités et comportements psychoculturels en Afrique. Les maladresses langagières commises en français attirent l'attention sur nos cultures qui pratiquent un harcèlement du pardon. En effet, en Afrique, l'on ne donne pas toujours le temps à la victime de digérer le mal subi. Souvent, on la presse de pardonner pour sauver la paix que menace l'acte coupable. Si ce n'est pas l'auteur de l'acte qui presse la victime ou ses ayants-droits de le mettre hors de cause, c'est sa communauté d'appartenance (famille, village, etc.) qui prend sur elle, avec ou sans le consentement du coupable, de s'adresser à la victime et aux siens pour obtenir qu'ils éteignent la cause et « tournent la page », afin de sauver le vivre-ensemble pacifique. À cet effet, on fait pression pour que le pardon soit accordé.

Le mot « pardon » vient du latin *perdonare* dont l'emploi est attesté autour de l'an 400 selon O. Bloch et W. von Wartburg (2016 : 463). Étymologiquement, pardonner, c'est donner à travers, jusqu'au bout, sans rien attendre en retour. À ce sujet, ces propos de J. Derrida sont éloquentes :

Imaginez donc que je pardonne à la condition que le coupable se repente, s'amende, demande pardon et donc [...] change par un nouvel engagement, et que dès lors il ne soit plus tout à fait le même que celui qui s'est rendu coupable. Dans ce cas, peut-on encore parler d'un pardon ? Ce serait trop facile, des deux côtés : on pardonnerait un autre que le coupable même. Pour qu'il y ait pardon, ne faut-il pas au contraire pardonner et la faute et le coupable en tant que tels, là où l'une et l'autre demeurent, aussi irréversiblement que le mal, comme le mal même, et seraient encore capables de se répéter, impardonnablement, sans transformation, sans amélioration, sans repentir ni promesse ? Ne doit-on pas maintenir qu'un pardon digne de ce nom, s'il y en a jamais, doit pardonner l'impardonnable, et sans condition ? (<http://hydra.humanities.uci.edu/derrida/siecle.html> [consulté le 30 octobre 2025])

Pardonne, c'est faire grâce, en posant un acte qui dépasse toutes les attentes, qui couvre l'offense et réhabilite le coupable dans son humanité et lui redonne toute sa place dans la société. À la suite de W. K. Okambawa (2015) qui soutient que le pardon est « une folie libératrice », on peut dire que cette folie vaut la peine d'être essayée selon les termes de F. X. Damiba (1992) qui a intitulé sa thèse en anthropologie : *Essayer la folie pour voir*. Humainement, pardonner ne va pas de soi selon P. Ide (1994 : 8). Dans ce sens, G. K. Dessinga et M. E. Mankessi (2021 : 259) notent : « La nature spontanée de l'homme ne connaît pas le pardon. La loi primitive en nous, c'est la vengeance ». Si la décision de pardonner est courageuse,

libératrice et salutaire, la guérison de la blessure peut prendre du temps. C'est pourquoi, l'on ne devrait pas faire pression sur la victime, de peur de raviver la douleur. Le même auteur soutient que le pardon est un acte d'amour qui « efface la dette et renonce à la violence légitime. [...] Il est bien plus que la justice » (P. Ide, 1994 : 81) que, pourtant, il intègre. Pour sa part, A. Quenum (2006 :161) note qu'« il faut se méfier du pardon arraché comme aveu [...]». Ceux qui le sollicitent de façon tapageuse ne savent pas qu'il peut tromper ». L'on peut alors se demander si, dans certaines célébrations de pardon en Afrique, l'on ne fête pas des aveux forcés, des promesses de pardon faites pour se libérer de la pression, mais auxquelles l'on ne se sent pas intérieurement lié.

En outre, le pardon est si difficile que le secours divin est parfois nécessaire pour rendre l'impossible possible. Pour pardonner, le croyant peut en effet compter sur Dieu qui est miséricordieux comme le confessent les religions révélées surtout. Si, dans la prière du *Notre Père*, le chrétien se plaît à mettre en rapport le pardon qu'il attend de Dieu avec celui qu'il est censé accorder comme le soutient l'Écriture Sainte en *Matthieu* 6,12, c'est parce qu'il sait que le pardon divin est fondamentalement premier. En Jésus Christ, Dieu a absolument remis les dettes et demeure disposé à pardonner les torts au pécheur qui se tourne vers lui. Philosophe et théologien, P. Ide (1994 : 195) rappelle que « le fidèle se sait précéder par le don de Dieu qui le réconcilie et lui donne la force de faire le bien ».

Le troisième concept utile, c'est précisément la réconciliation qui met fin aux tensions et conflits, aide à la guérison des blessures et relance le vivre-ensemble sur de nouvelles bases. Du point de vue étymologique, se réconcilier, c'est pouvoir se parler de nouveau, tenir conseil ensemble. En effet, le terme « réconciliation » vient du verbe latin *reconciliare* qui signifie « remettre en l'état », « rétablir la concorde et l'amitié ». De ce verbe est dérivé le nom *reconciliatio* qui a donné en français « réconciliation ». Cette étymologie suppose un état antérieur de divisions, de tensions et même de conflits qui affectent les relations interpersonnelles et communautaires et qui ne permettent plus de se parler véritablement. Le mérite d'un tel rapport, c'est de faciliter l'intelligence de ce qui est dit et de disposer à la communion. Par ailleurs, ce sont les individus qui, en rigueur de termes, sont appelés à la réconciliation. Cette réconciliation suppose la vérité qui requiert souvent l'aveu. À son sujet, M.-R. Abomo-Maurin (2021 : 29) écrit : « L'aveu reste le principe fondamental de toute réconciliation ». Outre la vérité, elle exige le pardon et une confiance renouvelée auxquels s'ajoutent la mémoire de l'offense, la possibilité de réparation et l'engagement pour un avenir autre et en référence au passé. C'est pourquoi, dans le processus de réconciliation, la nécessaire réhabilitation de la victime d'hier ne doit pas se faire sur les cendres du bourreau d'aujourd'hui, de peur que cette victime ne se transforme à son tour en un bourreau plus monstrueux. La vengeance et l'humiliation que subit le bourreau apaisent peut-être la victime, mais elles compliquent la réconciliation.

Comme le fait remarquer encore P. Ide (1994 : 7), « l'offense est universelle, la réconciliation – malheureusement – ne l'est pas ». Sur le continent africain, le besoin de réconciliation est réel, « car les grandes crises sociopolitiques qui rongent plusieurs pays d'Afrique déstabilisent de nombreuses relations interpersonnelles » selon A. Quenum (2006 : 165). Ainsi, l'adversité dans le jeu politique ne tarde pas à se muer en inimitié interpersonnelle et même en retentissement communautaire. Les consultations électorales deviennent des nids de crises ravageuses. De même, la contestation d'une idée peut être ressentie par son auteur comme un rejet de sa personne. Les trahisons laissent des blessures profondes. La gestion du bien commun devient souvent le théâtre de rivalités destructrices. L'ethnocentrisme, le chauvinisme et le nationalisme mal éclairé sont autant de menaces pour la paix individuelle, collective et internationale. Pour ce qui est des conflits communautaires, ils créent un besoin de « réconciliation intercommunautaire ». Au nom des communautés, des personnalités représentatives se réconcilient et poussent les personnes qu'elles représentent à faire de même, en surmontant les blessures vécues individuellement et collectivement.

Le dernier terme intéressant, c'est le « drame ». Il provient du mot latin *drama* qui est une translittération du grec *δραμα*. Dans la théologie dramatique, le « drame » renvoie bien au genre théâtral qui met en scène plusieurs acteurs en interaction : l'action de l'un provoque la réaction de l'autre qui complique ou fait progresser l'intrigue. Cette action théâtrale est caractérisée par l'évolution, la confrontation, la tension, la crise, la possible défaite et la réconciliation selon R. Schwager (2011a : 9). Le drame a un auteur connu ou inconnu ; il a besoin d'un metteur en scène qui jouit d'une certaine liberté, ainsi que d'acteurs qui interprètent l'action et la conduisent selon leurs compétences et leurs limites, d'où des surprises possibles, heureuses ou malheureuses. L'action se joue sur une scène qui a besoin d'un décor. Les promoteurs de la théologie dramatique se servent justement du drame pour lire l'Écriture et l'histoire du salut.

En ce qui la concerne, l'histoire du salut dans la théologie schwagérienne se présente comme un drame qui se joue en faisant interagir d'une part les personnes trinitaires entre elles et d'autre part la Trinité et l'être humain (individu et communauté). Il y a également interaction dramatique entre les humains en tant que bénéficiaires et coacteurs de l'œuvre salvifique. Dieu le Père est l'auteur du drame du salut ; Dieu le Fils en est l'acteur principal et l'Esprit Saint le metteur en scène. Les humains sont des coacteurs à la fois secondaires et nécessaires. Le monde et son histoire constituent la scène spatio-temporelle de l'action dramatique. Depuis l'événement Jésus-Christ qui a culminé dans la Passion-Mort-Résurrection, on sait que l'issue de ce drame sera positive. Mais en attendant, le péché et les limites humaines ne font que compliquer et retarder le dénouement de l'intrigue. Cette intrigue, c'est le salut de l'être humain marqué par le péché et objet de l'amour irréversible de Dieu. L'importance du salut pour Dieu est telle que Celui-ci y a

risqué douloureusement la vie de son Fils. Incarné, ce Fils a été pris dans le mécanisme du bouc émissaire qu'il a détruit : en lui, par lui et avec lui, l'innocence des victimes a éclaté au grand jour. Dans son destin, l'acharnement de tous contre un d'après R. Schwager (2011a : 276-286) a abouti à l'écrasement du bouc émissaire sur la croix. Cela a conduit à la mort de l'un pour le salut de tous. Mais avec le jugement du Père qui a ressuscité le Crucifié du Golgotha, celui-ci devient effectivement l'Unique qui sauve tout le monde selon R. Schwager (2011a : 299-318). La réflexion sur la contribution du religieux à la réconciliation s'inscrit dans cet optimisme fondamental qui met les protagonistes à l'abri du découragement.

La déchirure de l'interaction dramatique exige la réconciliation dans l'histoire non seulement pour rendre possible la suite du drame, mais encore pour espérer un dénouement heureux de l'intrigue dans la paix de Dieu qui exclut l'adversité et l'inimitié. Comme l'écrivait le jeune R. Schwager (2011a :10), la « dramaturgie n'est certes pas une chose tragique ; elle est au contraire animée de l'espoir sûr d'une ultime réconciliation ». Dans le drame du salut, cette réconciliation que Jésus a voulue en annonçant le règne de Dieu qui aime et pardonne, s'est déjà réalisée dans l'évènement de la Croix qui a transformé le mal, renversé l'acharnement de tous contre un et fait advenir le salut de tous grâce à un seul.

1.3. Quelques données méthodologiques

Sur un continent qui n'insiste pas sur la laïcité comme séparation de l'Église et de l'État, de la religion et de la politique, de la prière et de l'action, la religion est mêlée intimement à la vie quotidienne et impacte la société. Une telle religion ne peut qu'être engagée, prenant tantôt l'initiative de certaines actions au bénéfice des populations, appuyant tantôt les pouvoirs politiques dans ce sens. C'est ainsi qu'une communauté catholique (Sant'Egidio) s'est comme spécialisée au service de la réconciliation et de la paix. De même, les leaders religieux sont facilement sollicités pour aider à dénouer les crises. Quand le Burkina Faso était en ébullition à cause de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et de ses compagnons en décembre 1998, il a fallu le prélat catholique Mgr Anselme T. Sanon pour diriger le Collège des Sages et la première célébration de la Journée Nationale du Pardon, qui ont rendu possible l'apaisement et une certaine réconciliation.

Mais notre étude sur la contribution des religions à relever le défi de la réconciliation renonce aux considérations factuelles particulières. Toute religion gouvernant ses adeptes en alimentant leurs convictions par sa doctrine, c'est donc au niveau doctrinal qu'il faut se situer pour dégager le potentiel des religions en matière de réconciliation. C'est pourquoi, le présent travail accorde une attention particulière à la vie, à la mission et au destin de Jésus qui est le fondement du christianisme et le modèle qui féconde et illumine sa doctrine. Il s'appuie sur une analyse documentaire qui en appelle à l'approche dramatique de R. Schwager et de ses compagnons. Dans cette démarche analytique, le christianisme sert de référence,

d'exemple illustratif, censé faire apparaître que les religions sont aptes à promouvoir la réconciliation dans l'Afrique secouée par des crises. Dans la théologie dramatique, la vie et le ministère de Jésus se présentent comme un drame en cinq actes dans lequel s'est réalisée la réconciliation entre Dieu et les Hommes et qui pousse les chrétiens à se comporter à la suite de Saint Paul comme des ambassadeurs du Christ auprès des Africain(e)s : « Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Corinthiens 5,20) et entre vous.

2. À la suite du Christ : les cinq actes du drame de la réconciliation

Sur la scène de l'Histoire du salut qui intègre celle du monde, se joue le drame de la réconciliation. Mais la foi chrétienne enseigne que l'issue sera globalement heureuse puisque Dieu le Père qui est l'auteur même du drame veut le salut et l'unité de tous les humains. Dans la vie et l'œuvre du Fils de Dieu qui est l'acteur principal, se discernent clairement les cinq actes constitutifs de ce drame qui est dominé par le motif de la réconciliation.

2.1. Acte premier : l'annonce du Royaume comme appel à la réconciliation

Le premier acte du drame de la réconciliation se trouve dans l'annonce du Royaume comme appel à la réconciliation. Jésus a accompli son ministère dans un monde divisé, aigri et enclin à la violence. C'est pourquoi, dès le début de son ministère, il annonce le règne de Dieu en appelant à la conversion : son auditoire est invité à accueillir la Bonne Nouvelle du salut qui réconcilie (*Marc* 1,15). Selon les synoptiques, celui qui prêche ainsi a d'abord fait l'expérience du tentateur (*Matthieu* 4,1-11 ; *Luc* 4,1-13). Victorieux, Jésus parle alors avec l'autorité (*Luc* 4,32) qui lui vient du Père et de la connaissance de la Vérité qu'il est du reste. Sa prédication reçoit un accueil favorable auprès du peuple qui, au début, accourt vers lui. Il pardonne les péchés au nom de son Père pour réconcilier l'être humain avec Dieu, avec lui-même et avec son entourage. Il redonne vie aux corps en guérissant les malades et en ressuscitant les morts. Avec lui, les temps messianiques sont advenus comme moment de réconciliation universelle selon le prophète *Isaïe* (11, 1-10). En fait, dans l'événement Jésus-Christ a commencé la destruction définitive du « mur de la haine » (*Ephésiens* 2,14) qui séparait les peuples. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les débuts enthousiastes du ministère terrestre de Jésus. Tout le monde recherche (*Marc* 1,37-38) le grand prophète qui s'est levé en Israël (*Luc* 7,16) et travaille à la réconciliation du peuple.

Précisément, les premiers moments de l'action publique de Jésus constituent l'acte premier du drame de salut. À cette étape, Jésus « a avant tout annoncé l'irruption du royaume de Dieu et appelé les hommes à se convertir » (R. Schwager, 2011a : 254-255). Par cette annonce qui attirait les foules et préfigurait le rassemblement

messianique du peuple, Jésus a également démasqué ce qui, dans le cœur humain, divise et dispose à tuer. Concrètement, l'avènement du Royaume pousse les Hommes à entrer dans la dynamique de l'amour qui réconcilie. Témoins de ses miracles, les auditeurs de Jésus et les autorités juives s'enferment cependant dans un aveuglement qui désole Jésus.

2.2. Acte deuxième : le rejet et le jugement de Jésus comme refus de la réconciliation

La haine est tenace dans les cœurs des contemporains de Jésus et les préoccupations terrestres ne permettent pas d'accueillir l'appel à la réconciliation. Le semeur de la réconciliation a jeté les graines, mais beaucoup semblent tombées sur le sol pierreux et dans les ronces dont parle *Matthieu* (13, 3-9). Le peuple qui voulait faire de Jésus le roi capable de satisfaire au quotidien ses besoins terrestres et de les libérer de la malédiction du travail ingrat, trouve intolérables les propos du Christ selon *Jean* (6, 60). Ainsi, l'appel à la réconciliation fait place au jugement. Il y a d'abord le jugement de Jésus sur ses contemporains. Face à l'incrédulité et à l'hostilité croissante, Jésus est déçu de sa génération (cf. *Matthieu* 11, 16-19) et la juge sévèrement en se lamentant sur les villes de la Galilée telles que Chorazin, Betsaïda et Capharnaüm selon *Matthieu* (11, 20-24). Mais il y a ensuite le jugement auquel Jésus est soumis par ses contemporains. C'est ce deuxième jugement ourdi tout au long de son ministère qui a abouti à la croix. Jésus a fait face à la contestation et même à l'hostilité. Les Nazoréens qui attendaient le retour de leur fils dont la renommée leur parvenait de Capharnaüm sont déçus : ils sont les premiers à vouloir tuer Jésus adulte selon *Luc* (4, 16-30). Si Jésus avait rassuré Jean Baptiste emprisonné qu'il est bel et bien le Messie (*Luc* 7, 18-23), la seconde phase de son ministère donne l'occasion aux chefs du peuple et à une partie de son auditoire habituel, de se convaincre qu'il ne l'est pas : à leurs yeux, il n'est qu'un imposteur prétentieux dont il faut se débarrasser.

En fait, le peuple qui attendait le Messie juge Jésus à l'œuvre : pour les chefs juifs et pour cette partie du peuple qui se détourne de lui, Jésus ne correspond pas à leurs attentes. De fait, les individus s'attendaient à un messie qui les réconcilie avec eux-mêmes par la satisfaction facile de leurs besoins ; le peuple espérait une réconciliation avec son histoire et dont le signe visible serait l'expulsion de l'occupant romain colonisateur. Au contraire, Jésus se contente de proposer un salut spirituel qui introduit dans la communion avec Dieu. Le Sauveur attendu se préoccupe de briser le cercle infernal du péché. Il est rejeté parce que la réconciliation qu'il propose ne cadre pas avec les espérances de ses contemporains. Pire, il manifeste des prétentions divines dans un contexte de monothéisme monolithique. En fait, Israël rejette son Messie pour n'avoir pas été capable de se débarrasser des ornières de ses préoccupations et de sa vision discutable de Dieu pour reconnaître Celui qui lui parlait (cf. *Jean* 4,10) et pour lire le signe de Jonas

(cf. *Matthieu* 12, 38-42). La mission de réconciliation de Jésus est mise en mal et le pire est à envisager.

2.3. Acte troisième : la mort de l'ultime bouc émissaire, au service de la réconciliation

L'unanimité violente autour de Jésus le conduit à la mort par crucifixion. La cause de cette mort est proprement « théo-logique ». En effet, la condamnation de Jésus résulte du désaccord entre lui et l'autorité juive. Mécontents, les responsables juifs mettent la pression sur l'autorité romaine et obtient la condamnation de celui qui, à leurs yeux, passe pour être un dangereux hérétique aux prétentions divines. La Croix, c'est le dénouement provisoire des tensions nées autour de la « théo-logie » qui, on le sait, justifie telle ou telle manière d'agir. L'autorité juive défend un monothéisme monolithique : elle enseigne un Dieu tellement unique que, malgré les signes donnés dans l'histoire et l'Écriture, il ne supporte aucune pluralité interne et dynamique. Même s'il aime le peuple qu'il a choisi, sa seigneurie est si écrasante que l'adoration du jour du sabbat justifie que l'on abandonne l'être humain à sa souffrance. L'idée qu'Israël se fait de Dieu est telle que l'Homme doit accepter de mourir de faim le jour du sabbat, pour la gloire du Créateur. S'il est réputé miséricordieux pour tous, ce Dieu prescrit de lapider les personnes coupables d'adultère et tolère la haine envers l'ennemi, surtout l'occupant romain. Face à cette théologie qui, au fond, résulte d'une lecture restrictive et parfois biaisée de l'Écriture, Jésus prêche l'amour sans limite de son Père. Selon la doctrine chrétienne, Jésus lui-même n'est pas un quelconque témoin de cet amour ; il en est même l'incarnation historique. Il n'est pas un prophète en plus, chargé d'interpréter tant bien que mal la vérité de Dieu. Il est cette Vérité même et, à ce titre, il est habilité à interpréter authentiquement la Loi, à l'aune de la volonté originelle de Dieu. En fait, sa vie et son action remettent en cause les doctrines professées et accusent ceux qui s'en portent garants. Pour cette raison, Jésus doit mourir à tout prix.

Crucifié, il rejoint les victimes dont la mort plaide pour la réconciliation. Il a accepté la mort « afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (*Jean* 11,52). Celui qui, plein d'amour, meurt pour rassembler ne peut que pardonner. C'est pourquoi, le Crucifié invoque le pardon de Dieu sur ses bourreaux (*Luc* 23,34) et remet son esprit, dans la paix. Victime expiatoire, il s'est « fait péché » (*2 Corinthiens* 5,21) pour le salut de tous. Il correspond exactement à la définition du bouc émissaire qui est chargé de péchés qu'il n'a pas commis (*Lévitiques* 16,8-10). Dans sa mort, Jésus s'est révélé ainsi comme l'Ultime Bouc Émissaire : son innocence reconnue par ceux-là même qui l'accusent (*Jean* 11, 47-53 ; *Matthieu* 26,59-66) ainsi que par l'autorité politique et judiciaire qui le fait exécuter (*Jean* 18,38 ; 19,6) fait de lui le parfait bouc émissaire que les mythes et la conscience commune considèrent comme coupable alors qu'il est justement innocent.

Également, il est l'ultime bouc émissaire parce que c'est ce bouc émissaire qui, en mettant en évidence l'innocence des victimes, désaxe le mécanisme du bouc émissaire. Fondé sur la prétendue culpabilité des victimes, ce mécanisme puise sa force dans le mensonge qui divise et tue. Dans le destin de Jésus, la trajectoire du diable qui ment (*Jean* 8,44) a croisé la Vérité qui l'a condamné à la disparition. Le monde subit encore la furie et la fureur de ce pervers condamné, mais la foi chrétienne met devant nos yeux la victoire du Crucifié qui invite tous les chrétiens à prendre le parti des victimes, à défendre à tout prix leur innocence, à accorder le pardon à tous et à toutes et à promouvoir une réconciliation universelle, sans condition.

De l'expérience de Jésus, de sa lecture de l'Écriture et de l'anthropologie girardienne, la théologie dramatique a acquis la conviction que toute réconciliation sans Dieu se fait sur le dos d'une victime individuelle et collective. Ainsi, sur le dos du Christ, Pilate et Hérode sont devenus des amis (*Jean* 18,38 ; 19,6) et, contre toute attente, Israël reconnaît l'autorité de l'empereur romain (*Jean* 19,12). Pour les chrétiens, la grande faiblesse des réconciliations purement humaines, c'est de reposer sur des victimes qui renouvellent en eux la croix du Christ et la montrent dressée le long des chemins de l'histoire et de l'actualité. Cette croix que valorisent les chrétiens n'est plus signe de souffrance et source d'aigreur et de divisions ; elle est appel à la réconciliation si l'on en a une bonne intelligence. C'est dans la résurrection que l'événement de la croix révèle sa puissance salvifique et sa force en matière de réconciliation.

2.4. Acte quatrième : la résurrection ou le nouvel âge de la réconciliation

R. Schwager (2011b : 47-55) a médité sur la résurrection en s'appuyant sur le *Psaume* 124. L'image de l'oiseau sauvé des filets de son chasseur dont parle ce texte sacré sied bien pour parler de la résurrection du Christ. Dans la mort de Jésus, Dieu son Père est mis au défi de réagir en disant qui, de l'autorité juive ou du Crucifié de Golgotha, a raison. Dans la confiance, le Crucifié, lui, a remis sa vie et son sort entre les mains du Père. Dieu ne pouvait pas laisser son Messie connaître la corruption, ni le Père abandonner son Fils dans le néant de la mort. C'est pourquoi, « Dieu a fait sienne la cause de son Fils, contre lequel Juifs et païens se sont ligüés, et il l'a arraché au royaume de la mort. Il a manifesté sa clémence sans limites comme réponse à la rancune et à la haine des hommes conjugués, en réveillant son Fils et en répandant l'Esprit » (R. Schwager, 2011a : 326). Le troisième jour, le jugement du Père est rendu dans la résurrection du Fils. Le Père qui a pris parti pour le Fils l'a réhabilité en lui redonnant la vie. Ainsi, le Père confirme-t-il solennellement ce que ce Fils avait dit et fait. Les responsables juifs perçoivent très vite la portée de cet événement hors-normes et se mettent alors à négocier avec les gardes, en recourant à la corruption selon *Matthieu* (28,11-15).

Dans la résurrection, le Père justifie le Fils par-delà la persécution et les humiliations. À travers la discrétion de cet événement sans pareil, il choisit de ne pas imposer la Vérité. Cela ferait violence aux contradicteurs du Fils et les livrerait peut-être à la vindicte populaire. En se réconciliant le monde dans la résurrection du Fils, Dieu ouvre une ère autre, celle des relations nouvelles dans lesquelles les blessures des tensions, des crises et des conflits se cicatrisent et deviennent des traces qui disent l'identité des victimes et invitent à faire mémoire. Marquées par la puissance miséricordieuse et transformatrice de Dieu, ces traces nous pressent de renoncer au mal qui divise et de rechercher la paix dans la réconciliation. Dès lors, nul n'a le droit d'annoncer le Ressuscité sans agir pour la réconciliation qui rassemble. Autrement dit, le chrétien authentique est un artisan de réconciliation qui perçoit l'Afrique des crises comme une terre de mission, sous la houlette de l'Esprit du Ressuscité.

2.5. Acte cinquième : l'envoi de l'Esprit en mission de réconciliation dans le monde

Le jour de Pâques (*Luc* 24, 1-53 ; *Jean* 20, 22-23) n'est pas très différent de la Pentecôte (*Actes* 2, 1-47), caractérisé par l'effusion de l'Esprit Saint. Cet Esprit qui a ressuscité Jésus apporte la paix. Il réunit les disciples dispersés et les envoie rassembler le monde en tant que témoins de la réconciliation avec Dieu. Comme l'enseigne R. Schwager (2011a : 328), le rassemblement du nouveau peuple opéré par l'Esprit s'inscrit dans la droite ligne de l'action et de la mort rédemptrice du Fils :

Le Fils de Dieu commence par provoquer un rassemblement au sens négatif. Tous se liguent contre lui et déchargent sur lui leur volonté mauvaise. Mais l'Esprit Saint opère le rassemblement positif des conjurés et des criminels convertis. Les deux façons d'opérer se conditionnent mutuellement.

Plus loin, le même auteur soutient que « l'action efficace de l'Esprit ne se limite pas au niveau interpersonnel. [...] Dieu se révèle en rassemblant un nouveau peuple. Ce peuple devient visible comme signe partout où les rapports de domination changent fondamentalement » (R. Schwager, 2011a : 331). Si elle est comme une réplique de l'événement de Babel qui, en *Genèse* 11,1-9) a vu l'humanité se disperser dans la confusion des langues, la Pentecôte exprime cette vérité : l'Esprit du Ressuscité qui permet à chacun de comprendre le discours du salut sans changer de culture, réconcilie les individus et les peuples. Envoyés aux quatre coins du monde, les disciples sont chargés de prêcher la réconciliation. Rassemblée par l'Esprit du Ressuscité, l'Église est un peuple de personnes réconciliées et mandatées pour faire en sorte que la haine cède la place à l'amour, la séparation à la communion, l'inimitié à l'amitié, le conflit à l'harmonie. « Aussi, la communauté des croyants, l'Église, est-elle tenue de manifester par des signes visibles, dans une humanité encore violente et dispersée, la collectivité déjà inaugurée de l'Esprit » (R. Schwager 2011a : 332). En fait, le nouveau peuple

rassemblé et conduit par l'Esprit est un peuple-témoin de la réconciliation. Sa religion est ouverte à tous et à toutes. Par rapport à notre problématique, l'Église se reconnaît « sacrement, c'est-à-dire le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (Vatican II, 1967 : 13). Le christianisme se sent alors chargé d'entraîner les autres religions qui marchent à tâtons vers l'Ultime Bouc Émissaire.

En somme, l'engagement au service de la réconciliation fait partie de l'ADN du christianisme. En tout temps et en tout lieu, les chrétiens doivent prolonger le drame de la réconciliation initié par leur fondateur. Il s'agit de faire advenir des pardons vrais qui, dans l'amour et le respect du temps humain de la guérison intérieure, permettent de reconstruire l'humain et les relations humaines. À la suite du christianisme, toute religion est censée travailler pour la réconciliation, surtout en Afrique.

3. La religion et les religions au service de la réconciliation en Afrique

Si la théologie dramatique a mis en lumière le problème de la réconciliation comme un drame, si la vie et l'œuvre de Jésus ont révélé le christianisme comme la religion des victimes, qui remonte à celui qui, selon la doctrine chrétienne, a apporté la paix au monde, le ministère de la réconciliation n'est pas l'apanage des chrétiens. Après avoir montré qu'en principe la religion est un facteur d'unité et de réconciliation, il restera à indiquer comment les religions peuvent contribuer à une réconciliation durable sur le continent africain.

3.1. La religion comme facteur d'unité et de réconciliation

Dans les sociétés croyantes plurielles comme celles africaines, les chances d'unité et de réconciliation sont réelles, encore faut-il qu'on sache les exploiter. En effet, comme institutions, toutes les religions sont censées être en quelque sorte des signes et des moyens d'unité entre les humains. Comme sagesse, elles peuvent apprendre à leurs adeptes à se maîtriser et à vivre avec les autres, puisque la sagesse apprivoise la différence et la rend moins effrayante. Fort de cela, on est en droit d'attendre des religions qu'elles aident les Africain(e)s à surmonter le tribalisme et l'ethnocentrisme qui ont fait tant de mal sur ce continent où la ferveur religieuse est pourtant constatable. De même, la sagesse des religions qui enseignent à leurs fidèles à se battre pour leur mieux-être tout en comptant sur Dieu, ainsi qu'à aimer l'autre au point de lui venir en aide, peut contribuer à faire baisser la tension autour des biens de la terre qui opposent facilement les humains. Autrement dit, la sagesse religieuse est en mesure de contribuer à prévenir les tensions et de les faire baisser dans les sociétés africaines.

Comme spiritualité fondée sur la foi, les religions peuvent plus que toutes les autres institutions unir les hommes et les aider à se réconcilier quand la faute et/ou le péché sème la discorde entre eux. De fait, au-delà de la diversité des formes religieuses,

elles confessent ultimement le même Dieu qui, presque pour toutes les religions pratiquées en Afrique, est le créateur de tous les humains et même de toute chose. Dès lors, la foi en Dieu fonde une fraternité. Comme l'ont déclaré le Pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar Ahmad Al-Tayyeb, « la foi amène le croyant à voir dans l'autre un frère à soutenir et à aimer » (Vatican – Le Saint-Siège, 2019 :1).

Dans cette logique, la religion apparaît comme une chance inouïe pour la paix. C'est pourquoi, toute exploitation de la religion qui divise est une honteuse trahison qui n'honore pas Dieu et compromet certainement le salut de ceux et celles qui s'y adonnent. Le Pape François et le Grand Imam ont bien fait d'insister sur la religion comme facteur de paix. À ce titre, elle doit toujours refuser d'être instrumentalisée au service de la violence. Mais la religion peut faire mieux en se montrant proactive dans la recherche de la paix. L'avènement de cette paix passe par la réconciliation surtout dans des sociétés traversées par les tensions et les crises. Cela exige un effort de conversion de la part de chaque religion en Afrique. Chacune est invitée à faire son examen de conscience en vue d'entamer son processus de conversion, sans oublier que les bonds révolutionnaires en avant peuvent être suivis d'évolutions régressives. Ce processus devrait conduire les religions à abandonner le mécanisme du bouc émissaire. La conversion des religions exige un *aggiornamento* doctrinal et institutionnel. À cet effet, les religions du livre doivent relire leur livre fondateur sans cesse, en le croisant d'une part avec les exigences de la raison qui est don de Dieu et, d'autre part, avec les défis auxquels l'Homme de ce temps fait face. L'objectif est de découvrir au-delà de la matérialité des textes et des ornières de l'histoire, ce que Dieu veut dire aux hommes et aux femmes de notre temps, qu'il aime comme un Père et qu'il veut sauver *hic et nunc*. En cela, l'islam peut être fier de cette *fatwa* médiévale édictée par Ibn Rush de Cordoue dit Averroès (1996 : 121) :

Nous affirmons catégoriquement que partout où il y a contradiction entre un résultat de la démonstration et le sens obvie d'un énoncé du Texte révélé, cet énoncé est susceptible d'être interprété suivant des règles d'interprétation [conformes aux usages tropologiques] de la langue arabe. C'est là une proposition dont nul Musulman ne doute et qui ne suscite point d'hésitation chez le croyant. Mais combien encore s'accroît la certitude qu'elle est vraie chez celui qui s'est attaché à cette idée et l'a expérimentée, et s'est personnellement fixé pour dessein d'opérer la conciliation de la connaissance rationnelle et de la connaissance transmise !

Pour leur part, les chrétiens catholiques devraient, en Afrique, s'engouffrer davantage dans l'ouverture faite par le dernier concile dans son effort d'*aggiornamento* doctrinal et pastoral. Depuis le concile Vatican II (1967 : 693), l'Église reconnaît la liberté de conscience et encourage sans cesse le dialogue interreligieux. Pour les Pères conciliaires, ce qui importe, c'est le salut. L'homme doit y travailler dans ce siècle qui est tendu vers l'unité mais qui expérimente douloureusement des tensions et des divisions. Dans ce contexte, l'unité rime avec

diversité et invite les chrétiens à une nouvelle interprétation de la doctrine au service du dessein salvifique de Dieu. Le renouveau doctrinal et institutionnel devrait favoriser et accompagner le témoignage. Comme le disait le pape Paul VI à des laïcs, « l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins. Il éprouve en effet une répulsion instinctive pour tout ce qui peut apparaître mystification, façade, compromis » (Vatican – Le Saint-Siège, 2074 :1). Ainsi affirmée, l'exigence de témoignage ne concerne pas que le christianisme ; elle vaut pour toutes les religions qui ont besoin de crédibilité. La recherche de la réconciliation doit être un lieu de témoignage pour les religions en Afrique.

3.2.2. Pour une contribution plus significative et durable des religions à la réconciliation

Au-delà des actions ponctuelles, les Africain(e)s sont en droit d'attendre des religions une contribution systématique et plus significative pour l'avènement d'une réconciliation durable. Cette contribution se perçoit à un double niveau : l'approfondissement et la transmission de la foi d'un côté et l'engagement des religions dans l'espace public laïc, de l'autre.

En ce qui concerne le premier niveau, il importe de se rappeler que la foi a un double sens. Elle signifie d'une part la confiance. Ce terme s'entend comme un crédit accordé par quelqu'un ou reçu de lui, spontanément ou à partir d'un certain nombre d'éléments objectifs. C'est également une disposition psychologique et mentale qui fait que l'on est bien disposé à l'égard d'autrui ou de soi-même. La confiance à autrui renvoie aux relations interpersonnelles ou au rapport de l'homme à Dieu. La confiance en soi désigne l'assurance personnelle dont chacun a besoin. Ces deux types de confiance s'impactent mutuellement : la confiance en soi favorise la confiance en l'autre ou de l'autre alors que la confiance en l'autre ou de l'autre renforce l'assurance personnelle. Par rapport à la problématique de la réconciliation, A. Quenum (2006 : 166) insiste sur le rôle de la confiance en ces termes : « L'idée ou la notion de confiance est très importante dans la démarche de réconciliation. Car, l'un des effets majeurs de l'injustice ou de la violence est précisément de briser les liens qu'entretiennent les relations de confiance ». Il est donc heureux que la religion soit une institution qui vit de la confiance.

La foi signifie souvent la croyance en une divinité que l'on adore et sur laquelle les adeptes peuvent compter aux heures difficiles. Cette foi va de pair avec un culte organisé, une doctrine plus ou moins élaborée et des institutions qui la soutiennent. La doctrine renvoie à un ensemble de données vérifiées ou tenues pour vraies. C'est par rapport à ces données qu'un certain comportement est exigé des adeptes. Par exemple, ceux et celles qui confessent que Dieu est créateur sont amenés, en tant que créatures du même Dieu, à vivre une certaine fraternité qui, en principe, exclut les divisions et valorise l'amour du prochain. De même, les fidèles qui croient en la

toute-puissance de Dieu savent compter sur sa providence. La foi au Dieu créateur et sauveur étant donc commune aux religions pratiquées en Afrique, le continent doit pouvoir s'appuyer sur elle pour faire baisser les tensions, refuser les attitudes d'exclusion et de mépris de l'autre, bannir la méfiance et les conflits entre religions, combattre la xénophobie et la persécution sous toutes ses formes et enfin désavouer toute violence au nom de Dieu. Il s'ensuit que, si l'Afrique veut se garantir une paix durable et une réconciliation efficace, elle ne doit pas négliger la religion et les différentes offres religieuses. Mais en faisant face à la religion dans leur existence, les Africain(e)s ne devront pas oublier que, dans l'histoire, les leaders religieux peuvent faillir et des actes prétendument religieux ou des propos zélés peuvent trahir parfois la foi authentique qu'ils sont censés confesser, dans l'intérêt de la réconciliation. Les croyant(e)s africain(e)s doivent garder en mémoire que la foi ne donne pas congé à la raison : les deux ont besoin l'une de l'autre pour grandir et faire croître l'être humain.

Fondée sur la foi comme confiance et comme croyance, la religion exalte la vérité et le pardon qui sont nécessaires au rétablissement de la confiance. Parce qu'au nom de leur foi, elles incitent à la confiance et promeuvent le pardon ainsi que la réconciliation, les religions qui, en outre, prêchent l'amour du prochain, sont une véritable chance de réconciliation en Afrique. Elles constituent même le ferment qui, pour faire lever la pâte de la réconciliation sur ce continent assoiffé d'unité et de paix, exige que les croyants approfondissent sans cesse leur foi pour être à l'abri des dérives et qu'ils transmettent cette foi, sans mesquinerie et dans le respect de la liberté de chacun. Cela en appelle à un engagement conséquent et approprié dans l'espace public.

Au lieu de se contenter de jouer le rôle de pompiers de la réconciliation, la religion et les religions qui la particularisent ont intérêt à investir raisonnablement l'espace public : cela ne veut pas dire que les leaders religieux doivent se substituer aux leaders politiques ni s'inféoder à des idéologies politiques. Il ne s'agit pas non plus pour la religion de prendre en otage la politique comme gestion de la cité, mais plutôt de faire en sorte que les valeurs morales et les principes religieux raisonnables éclairent la scène politique, orientent les débats et encadrent l'action, en imprégnant les consciences individuelles et en participant progressivement à une transformation positive de la société. En fait, les religions doivent relever le défi d'impacter positivement la raison publique dont parle J. Rawls (2006 : 172), c'est-à-dire l'ensemble des idées et arguments qui circulent dans une société donnée et qui sont officiellement recevables. Cela se fait au mieux dans le cadre de la laïcité qui, tout en observant une neutralité responsable du religieux, donne l'occasion à chaque religion d'agir librement et veille à l'application des lois de la République sur tous les citoyens, sans considération pour les appartenances religieuses.

S'il n'est pas permis aux religions d'imposer leurs convictions dans un État laïc ni de prendre en otage les institutions publiques, elles gagneraient à recourir aux types complémentaires de médiations que prône J.-M. Ferry (2016 : 159-180) : la médiation théologique et la médiation juridique. La médiation théologique consiste en une intervention de la pensée religieuse dans l'espace public pour aider à répondre aux questions fondamentales des hommes et des femmes de ce temps, ainsi qu'à leurs attentes. Dans ce contexte, elle pourra « faire valoir des intellections insolites, mais tout en sachant les soutenir par des arguments recevables du point de vue de la raison profane » (J.-M. Ferry, 2016 : 160). En fait, par la médiation théologique, la foi cherche à influencer la raison publique. Dans le respect des règles fondamentales du fonctionnement de la société, il s'agit d'inscrire les vérités et convictions religieuses dans le fond commun de pensée dans un pays donné, en sachant que c'est à partir de ce fond que l'on prend les décisions politiques. Aux USA par exemple, avec le Département pour les affaires religieuses et une institution comme le « déjeuner des religions » (9 février) à la Maison Blanche, le pouvoir politique recueille les réflexions relativement aux religions ou des religions sur la chose publique.

Par la médiation juridique, les idées et convictions constitutives de la raison publique sont rendues praticables en prenant la forme voulue par le droit. Ainsi, une conviction religieuse qui a passé le filtre et qui est acceptée par la raison publique n'aura pas du mal à se retrouver dans les textes du droit et, ainsi, par s'imposer à tous et à toutes. Tant qu'une certaine idée du mariage, du corps et de la personne humaine avait encore bonne place dans la raison publique occidentale, le mariage homosexuel, l'avortement et l'euthanasie ne pouvaient pas être inscrits dans la loi. Pour avoir laissé faiblir ou déraciner cette idée, les religions ne peuvent que se plaindre de décisions applaudies par le public et considérées par elles comme inacceptables. En revanche, sous le regard distrait des religions aujourd'hui choquées, un travail patient a été fait en Occident par les individus et les associations, au profit de l'homosexualité, de l'avortement et de la fin volontaire de vie. En ce qui la concerne, l'Église catholique ne doit pas s'en étonner outre mesure puisque, dans certains pays, sa catéchèse et sa morale ne concernent désormais qu'une minorité. Déchristianisés, vivant dans l'indifférence religieuse ou devenus des athées, les décideurs politiques sont souvent dans l'ignorance de la doctrine que défendent les religions. C'est pourquoi, le monde politique et les religions entretiennent souvent un dialogue de sourds : ils ne se comprennent pas. Ainsi, un député qui ne croit pas en Dieu se demande pourquoi empêcher deux personnes de même sexe de vivre leur amour si elles ne l'imposent pas aux hétérosexuels. Il peut même trouver méchant que les chrétiens veuillent empêcher la célébration officielle d'un tel amour. Faciliter le dialogue avec la société et prévenir les crises impliquent « quelque chose comme un *effort de traduction*, surtout lorsque les convictions privées de départ trouvent leur expression, pour ainsi dire, naturelle, dans la

grammaire des religions » (J.-M. Ferry, 2016 : 173-174). En Afrique, malgré « leur pluralisation, leur mondialisation et leur politisation » (C. Mayrargue, 2009 : 85), les religions doivent se comprendre et se respecter entre elles, chacune ayant le droit d'exister et de prospérer tant que des citoyens y trouvent leur compte et que les lois de la cité sont respectées. Certes, chaque religion a sa vérité qu'elle défend et qui peut être excellente à ses yeux, mais elle est censée respecter la conscience des citoyens qui n'y adhèrent pas. De même, les religions doivent avoir de la considération à l'égard des institutions publiques légitimes, d'autant plus qu'ensemble, elles travaillent pour l'Homme.

En somme, mettre en œuvre les deux médiations s'annonce salubre pour une société qui se veut dignement laïque. En ce qui la concerne, l'Afrique gagnera à éviter une exclusion mutuelle de la foi et de la raison, de la religion et de la politique, de la croyance et de la modernité. En effet, une telle exclusion conduirait à légiférer et à agir en se privant des éclairages nécessaires qu'auraient dû apporter les religions. Les questions éthiques par exemple sont très marquées par la foi, et à y répondre sans écouter la raison de la foi, on agit à la légère. Cela exige que les religions ne restent pas confinées dans leur lieu de culte. Mieux, elles sont appelées à approfondir et à transmettre leur foi dans un environnement sociopolitique laïc.

Conclusion

Les analyses qui précèdent se sont appuyées sur la théologie dramatique qui insiste sur le pardon et la réconciliation. Elles ont fait apparaître ce que la religion et les religions peuvent apporter à l'Afrique dans ce domaine. Désormais, il est clair que le christianisme et les autres religions constituent bien une chance de réconciliation et de paix. Elles en sont même le ferment, pourvu qu'on sache les utiliser. Cela s'est révélé dans la vie et l'œuvre du Christ, fondement du christianisme qui, du reste, peut inspirer les autres religions. Travailler à la réconciliation ne vient donc pas se surajouter à la mission des religions sur le continent africain, elle en fait partie. En effet, comme l'enseignait le Pape Benoît XVI, il s'agit de travailler à l'avènement d'« une Afrique qui avance, joyeuse et vivante, manifeste la louange de Dieu » (Vatican – Le Saint-Siège, 2011 :1). À la suite du christianisme qui a compris clairement qu'il est issu du sacrifice de l'Ultime Bouc Émissaire et qui plaide désormais pour l'unité et la réconciliation, toutes les religions en Afrique sont invitées, en tant qu'offres de salut, à prendre une part plus active au drame de la réconciliation qui se joue sur le continent. S'il est désormais acquis que les religions recèlent de possibilités intéressantes pour la réconciliation, il serait intéressant de voir concrètement comment une religion particulière comme le catholicisme qui est en train de clore les 125 ans de son arrivée au Burkina Faso, a contribué à la réconciliation ou peut encore le faire dans ce pays confronté au terrorisme qui sème la mort et la haine.

Références bibliographiques

- ABOMO-Maurin, 2021, « La réconciliation chez les Fang-Boulgou-Beti : pour une ré-installation des équilibres rompus », *La réconciliation en débat : formes, valeurs et représentations collectives : Actes du Colloque des 4 et 5 août 2020*, TOH BI Emmanuel, HOUSSOU Dorgelès, DIAMA K'Monti Jessé, Yamoussoukro, éditions F.H.B., pp. 23-36.
- AVERROÈS, 1996, *Discours décisif*. Traduit par M. Geoffroy et présenté par A. de Libera, Paris, Flammarion.
- BENOIT XVI, 2011, *Africae munus. Exhortation apostolique post-synodale*, https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost_exhortations/documents/hf_ben-xvi_exh_20111119_africae-munus.html [consulté le 30 octobre 2025].
- COUTURE Denise, ROUSSEL Jean-François, 2015, « Théologies chrétiennes de la réconciliation à l'heure de la Commission vérité et réconciliation du Canada », *Théologiques* 23 (2), pp. 7-30.
- DAMIBA François-Xavier, 1992, *Essayer la folie pour voir. Risque et prudence des Moose*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris V.
- DERRIDA Jacques, 1999, « Le siècle et le pardon », <http://hydra.humanities.uci.edu/derrida/siecle.html>, [consulté le 30 octobre 2025].
- DESSINGA Giscard Kevin, MANKESSI Michel Émile, 2021, « La réconciliation, une espèce de mythe de Sisyphe à l'Africaine ? À l'école de l'histoire du christianisme naissant », *La réconciliation en débat : formes, valeurs et représentations collectives : Actes du Colloque des 4 et 5 août 2020*, TOH BI Emmanuel, HOUSSOU Dorgelès, DIAMA K'Monti Jessé, Yamoussoukro, éditions F.H.B., pp. 245-265.
- FERRY Jean-Marc, 2016, *La Raison et la Foi : Une philosophie de la religion*, Paris, Pocket.
- FRANÇOIS, AHMAD AL-TAYYEB, 2019, « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune », https://www.vatican.va/content/francesco/fr/travels/2019/outside/documents/papa-francesco_20190204_documento-fratellanza-umana.html [consulté le 30 octobre 2025].
- GOULEI Yves Laurent, OUATTARA Baba Hamed, 2021, « La ré-conciliation comme unité re-trouvée : approches hégélienne et heideggerienne d'une réalité non-matérielle », *La réconciliation en débat : formes, valeurs et représentations collectives : Actes du Colloque des 4 et 5 août 2020*, TOH BI Emmanuel, HOUSSOU Dorgelès, DIAMA K'Monti Jessé, Yamoussoukro, éditions F.H.B., pp. 285-306.
- HOWARD Brian, 2020, « Religion en Afrique : Forte tolérance et confiance vis-à-vis des dirigeants, mais beaucoup admettraient le contrôle du discours religieux », *Afrobaromètre. Dépêche* n°339, pp. 1-20.
- IDE Pascal, 1994, *Est-il possible de pardonner ?*, Paris, éditions Saint-Paul.

- INSD, 2022, *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Synthèse des résultats définitifs*, Ouagadougou, INSD.
- MAYRARGUE Cédric, 2009, « Pluralisation et compétition religieuses en Afrique subsaharienne. Pour une étude comparée des logiques sociales et politiques du christianisme et de l'Islam », *Revue internationale de politique comparée* Vol. 16, pp. 83-98.
- OKAMBAWA Wilfried K., 2015, *Le pardon : une folie libératrice*, Abidjan, Lux Africae.
- PAUL VI, 1974, « Audience générale du 02 octobre 1974 », https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/audiences/1974/documents/hf_p-vi_aud_19741002.html [consulté le 30 octobre 2025].
- QUENUM Alphonse, 2006, « Vérité, pardon et réconciliation », *RUCAO* n°27, p. 155-167.
- RAWLS John, 2006, *Paix et démocratie. Le droit des gens et la raison publique*. Traduit par B. Guillarme, Québec, Boréal.
- SCHWAGER Raymund, 2011a, *Avons-nous besoin d'un bouc émissaire ? Violence et rédemption dans la Bible*. Traduit par E. Haeussler et J.-L. Schlegel, Paris, Flammarion.
- SCHWAGER Raymund, 2011b, « Le Christ, bouc émissaire ? », *Esprit* 2012(2), pp. 47-55.
- SOMDA Domèbèimwin Vivien, 2020, *Le développement humain intégral à la lumière de la résurrection de la chair. Une étude en référence à la théologie de Raymund Schwager*, Paris, L'Harmattan.
- TOB, 2004, *La Bible*. Édition intégrale, Paris, Cerf/SBF.
- VATICAN II, 1967, *Constitutions, décrets, déclarations, messages*, Paris, Centurion.